

Nom du Neurologue
Code RPPS

Adresse du Neurologue
Numéro de Tel.
N° FINESS :

Date :

M.

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)
(AFFECTION EXONERANTE)**

Cher Confrère,

Merci de réaliser le/les examen(s) suivant(s) IRM encéphalique IRM médullaire
chez Mme, Mlle, Mr
qui présente une sclérose en plaques.

Indication :

Très cordialement,

Pr / Dr
Neurologue

Vous trouverez ci-dessous les acquisitions recommandées par le groupe Imagerie de l'Observatoire Français de la Sclérose en Plaques (OFSEP).

Protocole OFSEP	
Protocole IRM cérébrale (minimum tous les 3 ans)	Protocole IRM médullaire (minimum tous les 6 ans)
Séquences recommandées	
<ul style="list-style-type: none">• 3D T1• DWI Axiale + ADC• 2D TSE DP/T2 axiale ou 3D T2 ⇒ Inj. de Gado (0.1 mmol/kg)• 3D FLAIR (ou 2D FLAIR axiale)• 3D T1 + Gado	<ul style="list-style-type: none">• T2 sagittale• T1 sagittale + Gado (pour un 1^{er} diagnostic)
Séquences optionnelles	
<ul style="list-style-type: none">• DTI ≥ 15 directions• 2D T2 EG (pour un 1^{er} diagnostic)	<u>En cas de lésions</u> <ul style="list-style-type: none">• T2 EG axiale• T1 axiale + Gado• STIR sagittale



Contacts OFSEP

<http://www.ofsep.org>

Questions techniques

- imagerie@ofsep.org

Questions médicales

- Pr. François COTTON
francois.cotton@chu-lyon.fr